

CERTIFICAT DE VISITE

MISSION MOE SUIVI DU REMPLACEMENT DES ASCENSEURS

Pour établir son offre, le candidat devra se rendre obligatoirement sur les lieux pour juger de l'étendue des travaux, des difficultés d'accès et des difficultés inhérentes à certains travaux. A l'issue de la visite une attestation sera délivrée.

Le certificat de visite devra impérativement être joint à l'offre du candidat sous peine de rejet.

Les visites doivent être confirmées par mail 3 jours ouvrés avant le 28 juillet auprès du BIL de la région de gendarmerie de Normandie .

M.

Atteste que la Société

a visité le site de :

**Caserne de gendarmerie
2 rue du Général Sarrail
76 000 ROUEN**

Fait à, le.....

Cachet, Nom et signature du représentant de l'entreprise	Cachet, Nom et signature du Service de la Gendarmerie Nationale